

A Marseille, le 29/09/2019

QUEL EST LE ROLE DE L'ASSISTANTE SOCIALE AUPRES DES ELEVES ?

Division
Service social en faveur
des élèves

Dossier suivi par
DHAOUADI Dounia
Téléphone
04.91.09.69.16.

dounia.dhaouadi
@ac-aix-marseille.fr

Lycée Saint Exupéry
529 chemin de la
Madrague-Ville
13326 Marseille
Cedex 15

L'assistant de service social joue un rôle essentiel auprès des élèves fragilisés par des difficultés personnelles, scolaires, familiales ou sociales, susceptibles de compromettre leur scolarité ou leur bien-être¹.

Elle a un rôle d'écoute, de conseil, d'aide et de suivi auprès des élèves et de leur famille. Elle est à leur disposition pour les conseiller, les accompagner dans la résolution de leurs difficultés, et les informer de leurs droits et obligations. Elle est tenue au secret professionnel (article 226-13 du Code Pénal).

Elle aide les élèves à construire leurs projets personnels et les accompagne dans la résolution de leurs difficultés personnelles et familiales. Elle aide et oriente les élèves qui présentent un mal-être, une souffrance psychologique ou des difficultés relationnelles, tant au sein de l'établissement que dans la famille.

Elle contribue à résoudre les difficultés liées à la scolarité : absentéisme, échec scolaire, déscolarisation, orientation scolaire, l'inclusion scolaire en lien avec l'équipe éducative, la famille et les services extérieurs si besoin. Elle a un rôle de prévention et de protection de l'enfant en danger ou en risque de l'être. Elle participe à l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

¹ Circulaire n° 2017-055 du 22-3-2017 relative aux missions du service social en faveur des élèves.

QUELS SONT LES MOYENS D' ACTIONS ?



Avec éthique et déontologie, elle travaille dans le cadre d'une prise en charge individuelle par des entretiens en face à face, avec la possibilité de se déplacer au domicile.

Elle intervient, également, dans le cadre de la prise en charge collective par le biais de coordination et de mise en œuvre de travail social de groupe afin de favoriser des actions de prévention et de sensibilisation au sein de l'établissement scolaire.

Elle conseille les élèves et leurs familles, pour favoriser l'accès aux droits. Elle concourt à l'activation des aides financières internes et externes à l'éducation nationale.

Pour mener à bien ses missions, l'assistante sociale scolaire travaille en étroite relation avec les membres de la communauté éducative (Proviseurs, CPE, Enseignants, Infirmières, Psychologues de l'éducation nationale, référentes de la Mission de Lutte contre Le Décrochage Scolaire (MLDS), ...). Mais également avec des partenaires extérieurs (Conseil Départemental, Associations, Hôpitaux...) et en lien avec les parents.

QUAND ET COMMENT LA RENCONTRER ?

Elle peut rencontrer l'élève à sa propre demande, à celle de l'équipe éducative ou de la famille. Les élèves peuvent également se présenter librement pour être reçus, de préférence en dehors de leurs heures de cours. Les familles sont reçues sur rendez-vous. Le bureau de l'assistante sociale se situe à proximité de l'infirmerie.

Le service social en faveur des élèves est assuré au lycée St Exupéry :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Ligne directe : 04.91.09.69.16.

Atrium Saint-Ex

Mail : dounia.dhaouadi@ac-aix-marseille.fr

Mme DHAOUADI Dounia,
Assistante sociale en faveur des élèves
